



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Moyens des hôpitaux et des établissements médico-sociaux

Question au Gouvernement n° 1766

Texte de la question

MOYENS DES HÔPITAUX ET DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Jorys Bovet.

M. Jorys Bovet . La canicule de 2003 a profondément marqué notre pays et révélé les fragilités de la prise en charge des personnes âgées et des personnes vulnérables. Elle a conduit, dès 2004, à la création de la journée de solidarité destinée à renforcer les moyens consacrés à l'autonomie. Depuis sa mise en place, cette contribution a permis de récolter près de 50 milliards d'euros.

Pourtant, plus de vingt ans après, alors que les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et intenses, de nombreux hôpitaux et Ehpad demeurent insuffisamment préparés. À la suite de plusieurs témoignages reçus, je me suis rendu au centre hospitalier de Montluçon afin d'échanger avec le personnel hospitalier et les soignants confrontés à ces réalités quotidiennes. Ils m'ont fait part de conditions de travail particulièrement difficiles, avec des températures pouvant atteindre 35 à 40 ° C dans certaines chambres de patients, malgré les solutions de protection mises en place dans l'urgence – les couvertures de survie sont devenues brûlantes sous l'effet de la chaleur et les ventilateurs brassent un air chaud.

Je tiens à rendre hommage aux personnels hospitaliers, aux soignants, aux aides-soignants et à l'ensemble des agents qui, malgré la chaleur, continuent chaque jour d'assurer leur mission avec un engagement remarquable auprès de nos aînés et de nos malades. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Comment expliquer qu'après plus de vingt ans de mobilisation en faveur de l'autonomie et face à des épisodes caniculaires désormais récurrents, certains établissements accueillant les personnes les plus fragiles restent encore confrontés à de telles situations ? Quelles mesures immédiates le gouvernement compte-t-il prendre dans les prochains jours pour protéger les patients et soutenir les personnels hospitaliers ? Quelles actions de long terme entend-il engager pour accélérer l'adaptation thermique des hôpitaux et des Ehpad afin de faire face durablement aux vagues de chaleur à venir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Vous m'interrogez sur la gestion d'une canicule qui, au vu du nombre de départements placés en vigilance orange, n'est pas terminée. Je m'associe à vos remerciements des soignants. Lors du dernier épisode extrême de chaleur, ils ont maintenu le système, notamment grâce à l'anticipation de tous les acteurs et la préparation des établissements médico-sociaux dont font partie les Ehpad.

Depuis 2003, une évolution importante a permis aux Ehpad de disposer d'une pièce réfrigérée afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux résidents. De plus, 40 % des hôpitaux ont été rénovés et adaptés à la transition

climatique, notamment par la climatisation et l'instauration de solutions de rafraîchissement. Les services sensibles, tels que la réanimation ou les urgences, sont déjà climatisés.

À la suite du Ségur de la santé en 2021, l'État a investi 19 milliards dans la rénovation des hôpitaux et des Ehpad, et a financé plus de 750 opérations de reconstruction et de réhabilitation, achevées ou en cours.

Si de nombreuses choses ont déjà été faites, il reste à faire. À très court terme, ma priorité est d'accompagner les hôpitaux et les Ehpad pour qu'ils disposent de climatiseurs d'appoint et de solutions de rafraîchissement, comme nous nous y sommes engagés, ainsi que d'une meilleure qualité de travail pour les soignants. À ce titre, j'ai débloqué une enveloppe de 100 millions d'euros qui financeront en urgence ces achats et le fonds consacré à la qualité de vie dans les Ehpad sera mobilisé à hauteur de 50 millions. Des climatiseurs ont déjà été envoyés...

Mme la présidente . Merci de conclure, madame la ministre.

Mme Stéphanie Rist, ministreet parce qu'il faut poursuivre l'effort, le montant de l'enveloppe prévue pour la rénovation énergétique des hôpitaux a été porté à 600 millions d'euros.

Mme la présidente . La parole est à M. Jorys Bovet.

M. Jorys Bovet . Madame la ministre, les gens ne vivent pas dans les salles réfrigérées, mais dans leur chambre, là où ils doivent être soignés. Ce sont elles qu'il faut rénover. L'enveloppe de 100 millions, c'est très bien, mais c'est le centre hospitalier qui doit trouver des climatiseurs et avancer l'argent.

Mme la présidente . Merci de conclure.

M. Jorys Bovet . Or l'hôpital n'a pas les moyens d'avancer tous ces frais. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Jorys Bovet](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1766

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 juillet 2026